

## Cour n01

### Définition de la Criminologie

Définition d'Enrico FERRI (1857-1929) FERRI est l'auteur d'un ouvrage intitulé « Sociologie criminelle » paru en 1905. Pour lui, cette expression doit être entendue comme synonyme de criminologie. Elle vise l'ensemble des sciences criminelles. En conséquence, le droit pénal est une des composantes de la criminologie.

**La criminalistique**, c'est-à-dire la discipline dont l'objet est la recherche de l'infraction et de ses auteurs par des moyens scientifiques

**L'étiologie criminelle**, c'est-à-dire l'étude des causes du crime .

**La science pénitentiaire ou pénologie**, c'est-à-dire l'étude des différentes peines ainsi que de leur exécution.

**Définition de l'École américaine classique** Selon SUTHERLAND (1883-1950), **la criminologie** est la science qui étudie l'infraction en tant que phénomène social. Elle regroupe : **La sociologie pénale** qui consiste en l'étude des différents aspects de la réaction sociale au crime comme faits sociaux ;

**La politique criminelle** qui comprend, « l'ensemble des procédés par lesquels le corps social organise les réponses au phénomène criminel »

**La pénologie.** Cette conception a eu une influence considérable en Amérique du Nord et d'une façon générale sur la pensée criminologique contemporaine. Elle est à l'origine de la criminologie dite de la réaction sociale qui met l'accent sur le contenu, les effets de la réaction à la délinquance et la victime.

## Cour n 02

### Définition du crime

Dans un sens général, le crime est une transgression particulièrement grave, attentatoire à l'ordre et à la sécurité, contraire aux valeurs sociales admises, réprouvé par la conscience et puni par les lois.

### Éléments constitutifs du crime

Chaque crime, comme toute infraction pénale, comporte 3 éléments constitutifs :

- Un **élément légal** : le comportement réprimé et sa sanction doivent être prévus par la loi (principe de la légalité des délits et des peines).
- Un **élément matériel** : pour exister, l'infraction doit être matérialisée par un acte, le simple fait de penser à commettre une infraction n'étant pas réprimé.

- Un **élément moral** : il s'agit de la volonté de l'auteur de l'infraction. S'il existe des délits pouvant être non intentionnels, en matière criminelle on exige une véritable intention de la part de l'auteur. Un crime ne peut pas être commis involontairement.

### **Cour n03 :**

**LA DÉVIANCE** La déviance correspond à un comportement s'écartant durablement des normes, cet écart étant sanctionné socialement. Cependant, dans une société, à un moment donné, les normes sont hiérarchisées.

Explications de la déviance On peut tout d'abord comprendre la déviance comme une transgression des règles sociales. Elle serait alors liée aux échecs de la socialisation ou au milieu social des individus délinquants. La croissance non contrôlée des zones urbaines s'est ainsi accompagnée du développement de véritables cultures déviantes.

**LE CONTRÔLE SOCIAL** Le contrôle social correspond à l'ensemble des mécanismes et des moyens par lesquels une société maintient sa cohésion.

**Le contrôle formel** Le contrôle social formel s'appuie sur des individus ou des groupes sociaux particuliers, officiellement chargés par la société d'appliquer des sanctions de différente nature afin d'inciter les individus à se conformer aux règles de la vie en société. Il peut s'agir de sanctions de type pénal, telles des peines de prison ou des amendes; elles correspondent à des normes juridiques appliquées par la justice ou la police. Ces normes sociales supposent l'existence d'organes spécialisés, répondant ainsi aux principes de la division organique du travail social définis par Durkheim . Mais il peut aussi s'agir de sanctions applicables par des institutions religieuses (pénitence...) ou tout simplement de sanctions morales, tels le blâme ou l'avertissement qu'une administration inflige à un fonctionnaire ayant mal fait son travail.

**Le contrôle informel** Le contrôle informel s'exerce continuellement par le jeu des relations quotidiennes qu'entretiennent les individus, qui amènent chacun à surveiller l'autre. Ainsi un simple sourire, un regard ou un geste incitent à se comporter de telle manière et non de telle autre. Ce type de régulation est dominant au sein de la famille et globalement au sein de groupes sociaux restreints. Le sociologue Norbert Elias montre comment, dans une petite ville, le commérage peut être un moyen pour un groupe d'individus de contrôler les nouveaux arrivants. Par le commérage, le groupe le plus ancien de la petite ville, qui s'estime menacé,

défend son unité contre les intrus alors que ceux-ci présentent les mêmes caractéristiques sociales que les premiers.

Cour :04

**Changement social** : transformation durable, d'une partie ou de l'ensemble d'un système social(société) au niveau de son fonctionnement, de sa structure ou de ses modèles culturels.

Les éléments de structure du système social qui peuvent connaître des changements sont, par exemple, la structure de la population active (selon les secteurs d'activité, selon les professions, etc.), les transformations qui touchent l'espace urbain ou urbanisation, les transformations dans la composition de la structure sociale, etc.

Les éléments du fonctionnement du système social qui peuvent se modifier et traduire un changement social sont, par exemple, les règles qui permettent à la vie sociale de s'organiser (au sein de la famille, des entreprises, de la société etc.).

Les éléments culturels qui changent sont par exemple, les mentalités, les croyances, les manières de penser , etc.

### **Probleme social**

Pour Dumont, un problème social « suppose une certaine conception de la réalité sociale et il renvoie à un jugement de valeur, c'est-à-dire à des normes collectives » Pour sa part ,**Langlois** estime qu'un problème social « peut être défini comme une situation donnée ou construite touchant un groupe d'individus qui s'avère incompatible avec les valeurs privilégiées par un nombre important de personnes et qui est reconnue comme nécessitant une intervention en vue de la corriger »

**Dimensions fondamentales que l'on retrouve dans ces diverses définitions**, à savoir : les conditions objectives, les conditions subjectives, les conflits de valeur, les processus de construction sociale et, enfin, les diverses formes ou modalités de l'intervention sociale et de prise en charge des problèmes sociaux

Cour :05

### **Victimologie :**

Dans les années 1940 et 1950, la criminologie crée la victimologie. On cherchait à comprendre les criminels, certains se sont dit : pour comprendre les criminels, il faut

comprendre les victimes. C'est pourquoi la victimologie est intimement rattachée à la criminologie. Puis, un certain nombre de questions furent légitimement posées, sur les relations entre l'acte violent, la victime et le criminel. La victime devient celle qui aide à connaître et à lutter contre le crime. On part ainsi, du fait que le crime s'organise autour de la victime. C'est elle qui le provoque, et pour connaître le crime, il faut connaître la victime. Un criminologue a dit :

« On ne peut pas comprendre la psychologie de l'assassin si on ne comprend pas la sociologie de la victime ».

Les recherches ont effectivement insisté sur la culpabilité de la victime lors de la situation pré criminelle (25). En effet, le rôle que la victime est supposée avoir joué lors du passage à l'acte criminel, de potentiel à précipitant, a fait couler énormément d'encre.